



1

LA BEAUTÉ D'UNE INFRASTRUCTURE VIVANTE

PETER SOLAND

« Pour celui qui contemple l'univers avec des yeux d'artiste, c'est la grâce qui se lit à travers la beauté, et c'est la bonté qui transparait sous la grâce... »

[Henri Bergson](#)

> EN_LP+

THE BEAUTY OF LIVING INFRASTRUCTURE

The Biodiversity Corridor is landscape infrastructure superimposed on the existing urban order, creating diagonal links between a highly fragmented set of environments and sites.

Pour celui qui contemple l'univers avec des yeux d'artiste, c'est la grâce qui se lit à travers la beauté, et c'est la bonté qui transparait sous la grâce... Henri Bergson

FR_

VU DU CIEL ou de la rue, difficile de trouver quoi que ce soit de beau sur le territoire de l'arrondissement Saint-Laurent, à Montréal. Corridors d'autoroutes et lignes de transport électrique, urbanisation organisée autour de plages de stationnement, développement périurbain sans grande qualité, le milieu de vie évoqué ici est à l'image de la société industrielle de la seconde moitié du 20e siècle. On y retrouve un territoire où la transformation rapide de



2

centaines d'hectares de terres agricoles a créé un organisme fonctionnaliste monotone, un environnement anthropique stérile et un incommensurable îlot de chaleur! À bien des égards, l'arrondissement Saint-Laurent représente l'utopie ruinée de l'ère de l'automobile.

Pourtant, Saint-Laurent est aussi le milieu de vie de plus de 100,000 résidents et travailleurs. C'est également le fief d'une administration municipale particulièrement éclairée et totalement avant-gardiste en matière de qualité environnementale. Depuis une décennie au moins, l'arrondissement s'efforce de poser des gestes dignes des meilleures pratiques urbaines et environnementales. Ses gestes s'organisent autour de traces laissées par d'anciens chemins, de quelques parcelles encore boisées ou encore d'écoterritoires situés en périphérie, aux abords de la rivière des Prairies.

Notre firme a désormais l'immense privilège de pouvoir contribuer aux efforts de l'arrondissement, grâce à la conception du *Plan directeur d'aménagement du Corridor de biodiversité de Saint-Laurent*, préparé en étroite collaboration avec LAND Italia, Table architecture et Biodiversité conseil. L'opportunité de pouvoir rédiger ce plan directeur, résultat d'années de planification interne et de concertation, nous a été fournie grâce à un Concours national d'architecture de paysage pluridisciplinaire, remporté par nos quatre firmes en 2018. Il va sans dire que le mérite de tout ce travail revient également à l'équipe de professionnels de l'arrondissement qui assurera la promotion du plan et sa mise en place graduelle.



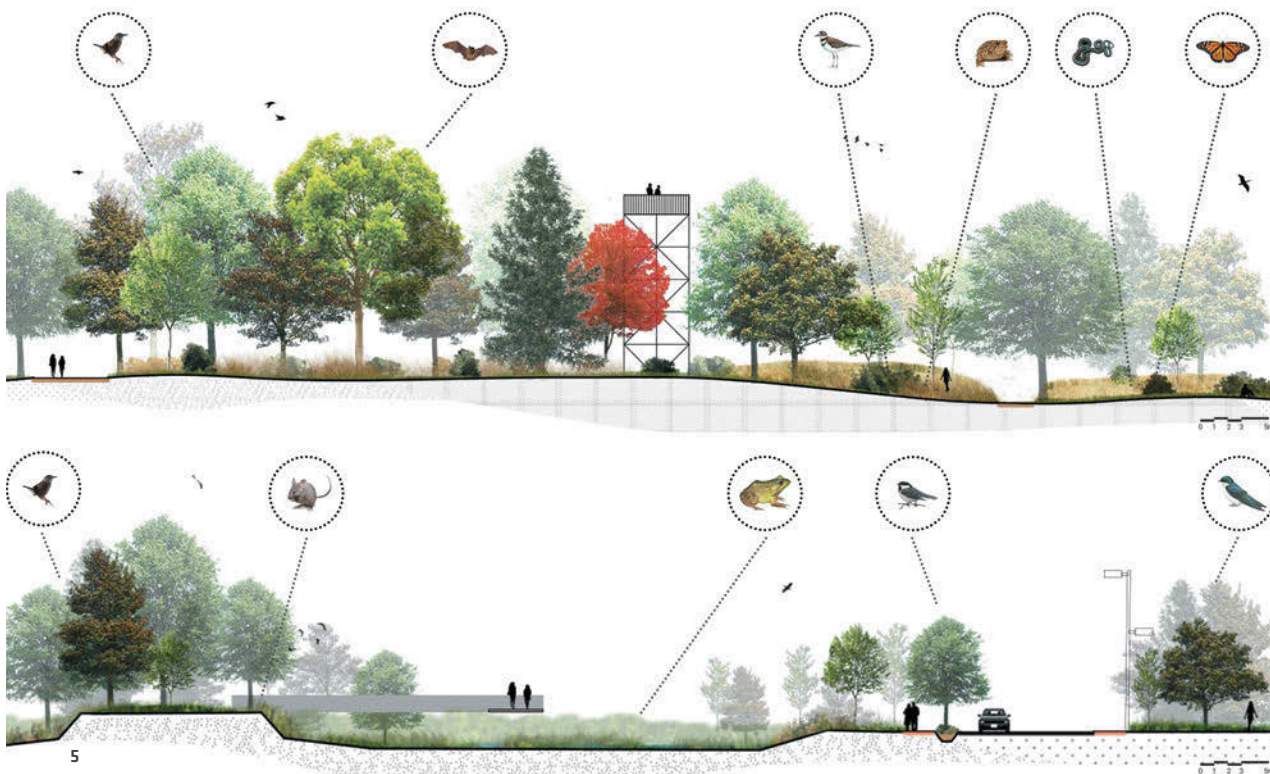
4



3

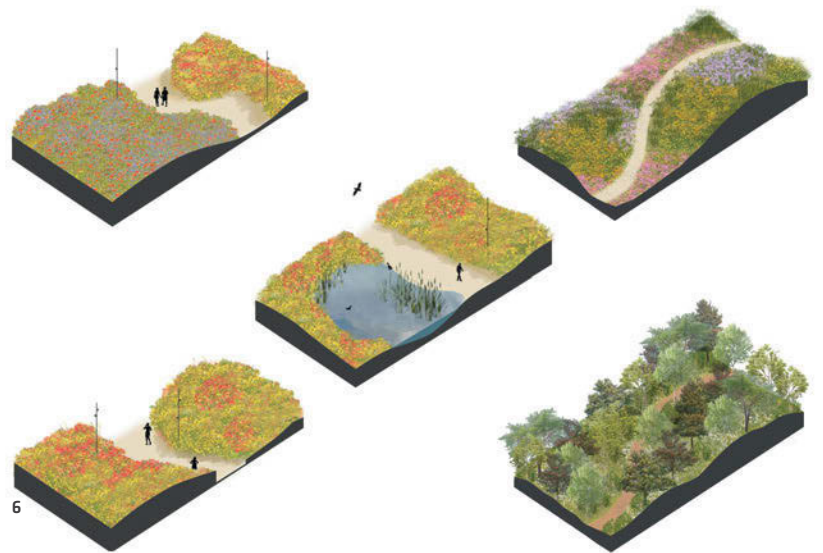
Le Corridor de biodiversité est une infrastructure paysagère qui se superpose à l'ordre urbain existant, façonnant des liens transversaux entre des environnements et des milieux extrêmement fragmentés. Contrairement aux corridors de transports, il offre une infrastructure multifonctionnelle qui entrelace urbanisme, paysage, biologie et mobilité. Derrière l'implantation de ce Corridor, prévaut une vision d'ensemble qui consiste à croiser la *logique de la vie* et celle de la ville, à intégrer les nouveaux aménagements dans le tissu urbain et social du quartier. Cette vision prévoit également l'arrimage à un territoire beaucoup plus vaste encore, allant au-delà de limites administratives ou de la distinction entre espaces publics et espaces privés.

1 PERSPECTIVE D'HIVER SUR LES AMÉNAGEMENTS **2** TYPOLOGIE DES NOUVEAUX ENVIRONNEMENTS **3** PERSPECTIVE SUR LE PRÉ FLEURI DÉPLOYÉ DANS L'EMPRISE HYDRO-QUÉBEC DU BOULEVARD CAVENDISH **4** PERSPECTIVE SUR LES NOUVELLES MOBILITÉS AUX ABORDS DU BOULEVARD POIRIER
IMAGES CIVILITI/CBCLL



Un des aspects clés de notre proposition consiste à transformer trois longs segments d'emprises d'Hydro-Québec en un vaste pré fleuri qui, tel une grande toile végétale, assurera par son échelle la liaison entre habitats fauniques encore existants et nouveaux habitats. Notre projet pourrait tout aussi bien être décrit comme une composition paysagère tridimensionnelle : Outre la richesse des habitats créés, les microtopographies offriront des lieux intérieurs brisant l'horizon, avec l'introduction de plans verticaux, et créeront lieux et parcours de découverte. On y trouvera également une piste polyvalente et des clairières taillées dans la masse végétale et dédiées à la mobilité active et à l'animation sociale du quartier.

Peut-on dire que la « beauté » réside principalement dans le fait naturel, dans la bonté inhérente de la nature? Pour les urbains que nous sommes, un champ fleuri provoque un sentiment d'émerveillement et parfois un état de grâce. Que ce champ soit d'origine indigène ou le résultat d'une parcelle agricole laissée à l'abandon, ou encore qu'il émerge d'une friche ferroviaire en plein cœur d'une ville, on ne peut que s'étonner de ses qualités captivantes. Textures, couleurs et odeurs des plantes, bercées par la brise ou transformées par les jeux d'ombre et de lumière, nous procurent une expérience esthétique apaisante. La beauté, en l'occurrence, ne serait-elle pas celle du vivant, de son libre déploiement, de son dessin intrinsèque? Pourtant, même si



le nouveau paysage est conçu comme un tableau vivant, il est fabriqué de toutes pièces grâce à une maîtrise des sciences naturelles, de la biologie et de l'écologie, disciplines qui permettent de soutenir la vie, et cela jusqu'à l'échelle des habitats essentiels à la survie des petits batraciens et des chauves-souris.

Pourrait-on percevoir la beauté plutôt dans le geste délibéré qui transforme une pelouse stérile en environnement multicolore, réaffirmant la prévalence du vivant face à l'infrastructure industrielle? La beauté est-elle dans l'acte même, dans l'étonnante action projeté, dans l'accord entre sens et acte, dans la communion entre intention et action? Reconnait-on dans le *Plan* cette dynamique créative qui valorise le processus plutôt que le résultat et le *faire* plutôt que l'*être*? L'acte serait simplement beau. La beauté se situerait ailleurs, hors des apparences de cette nature fabriquée.

5 COUPES CONCEPTUELLES 6 COMPLÉMENTARITÉ ET INTERACTIONS. LE CORRIDOR DE DIVERSITÉ EST PORTÉ PAR LE CONCEPT DE SYNERGIE. PAR L'IMPLÉMENTATION D'UNE VARIÉTÉ DE NOUVEAUX HABITATS, PAYSAGES ET LIEUX DE SOCIALISATION, LE PLAN DIRECTEUR PROMUEUT LA COMPLÉMENTARITÉ ET LES INTERACTIONS ENTRE LA FLORE, L'EAU, LA FAUNE ET SON HABITAT, ET LA PRÉSENCE HUMAINE. CES AXONOMÉTRIES ILLUSTRENT DES PAYSAGES VARIÉS OÙ COHABITENT ET INTERAGISSENT DIFFÉRENTS MILIEUX NATURELS. 7 SCHEMA DE BONIFICATION DE LA FAUNE. SUR LE TERRITOIRE, COHABITENT PLUSIEURS ESPÈCES FAUNIQUES ADAPTÉES AUX CONDITIONS URBAINES ET NOTAMMENT UNE GRANDE VARIÉTÉ D'OISEAUX ET D'INSECTES. LE PROJET DU CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ PERMET DE BONIFIER L'EXISTANT ET DE CRÉER UN RÉSEAU DE LISIÈRES ET D'HABITATS PLUS SUBSTANTIELS POUR LA FAUNE.
IMAGES CIVILITI/CBCLL

La beauté résiderait-elle finalement dans le sublime, dans la confrontation à ce vaste territoire périurbain, quasi inaccessible à l'imagination, et à notre capacité à poser un geste aussi radical et hors d'échelle, à s'affronter à plus grand que soi? À titre d'exemple, est-ce l'architecture monumentale d'un pont ou son élancement au-dessus d'une profonde vallée – face au vide menaçant – qui lui confère beauté? Qu'en est-il du *Corridor* de biodiversité? Lui reconnaît-on cette qualité du geste qui défie l'outrance et la démesure de la société de l'automobile et de l'environnement inhospitalier qu'elle a engendré?

L'accueil favorable qui a été réservé à notre prestation, lors du concours, puis à notre Plan directeur nous laisse croire que la beauté du projet réside d'abord et avant tout dans la *volonté* et dans l'effort créatif de produire le *bien* et le *nécessaire*, face à des conditions environnementales qui ont entraîné le divorce entre le vivant et notre monde urbain. Lors des présentations publiques, nous avons senti l'attrait de cette correspondance entre *dessin* et *dessein*, reconnaissant un espace où convergent création et ambitieux projet de société. Faire du bien avec du beau... faire du beau avec du bien, est-il encore possible de croire en une action désintéressée qui soutient le projet humain?

« La beauté est-elle dans l'acte même, dans l'étonnante action projetée, dans l'accord entre sens et acte, dans la communion entre intention et action? »

Le *Corridor* nous plonge dans ce dilemme philosophique où se mesurent l'éthique à l'esthétique, et inversement; où la beauté morale, le beau geste, voire la vertu, frappent le mur d'une société contemporaine qui ne reconnaît plus là – dans la paire *éthique* et *esthétique* – une des adéquations fondamentales de l'être...

Innocence ou expérience, le *Corridor de biodiversité* met en relief la capacité du design à intervenir à une échelle territoriale et à positionner l'architecture du paysage au cœur de l'invention de nouvelles infrastructures, vivantes, qui ont le pouvoir de transformer notre relation au construit et à la ville. La place qu'occupe le vivant dans le projet de paysage situe la discipline de l'architecture de paysage au fondement et au centre des nouvelles pratiques d'aménagement du territoire. Briser la monofonctionnalité, la monotonie et la stérilité des paysages anthropiques d'où la vie a été chassée, ramener le vivant sous toutes ses formes, puis laisser la nature reprendre ses droits, c'est là la force du *Plan directeur d'aménagement du Corridor de biodiversité de Saint-Laurent*.

Si, traditionnellement, la ville a été conçue comme un territoire humanisé, le *Corridor de biodiversité* engendre un nouveau paradigme : faire de la ville le refuge de toutes les formes de vie à travers des paysages inédits qui ne sont, ni tout à fait des places ou des jardins, ni tout à fait des prairies, ni même des écoterritoires, protégés et situés en marge des quartiers habités. Il s'agit là d'un projet audacieux pour l'architecture de paysage en milieu urbain. Nous sommes en présence d'un programme visant à définir une nouvelle relation entre l'anthropique et le naturel, une nouvelle synergie au cœur de quartiers défavorisés en matière de couvert végétal et d'habitats naturels.



- | | | | | | | | | | | | | |
|----------------|---------|-------------|-----------------------|------------|------------|--------------------|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | |
| Pollinisateurs | Oiseaux | Chiroptères | Mammifères terrestres | Couleuvres | Amphibiens | Espèces aquatiques | | | | | | |